

Argos 42



2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ

ARGOS42.ORG

*Association déclarée par application de la loi du 1er juillet
1901 et du décret du 16 août 1901*

Date de création : 13 septembre 2023

Siège social : 109 Chemin de Jangelaude 42800 GENILAC

adresse mail : contact@association-argos42.com

site web : <https://argos42.org/>

SIRET : 92466764500015

RNA : W423015141

P.06 INTRODUCTION

P.09 L'ASSOCIATION

- P.10** HISTORIQUE & GENÈSE
- P.10** MISSIONS & CHAMPS D'ACTION
- P.12** LES VALEURS FONDATRICES
- P.13** POSITIONNEMENT MILITANT
- P.13** INDÉPENDANCE FINANCIÈRE & TRANSPARENCE

P.15 CHIFFRES CLÉS

P.21 ORGANISATION

- P.22** GOUVERNANCE ASSOCIATIVE
- P.22** MISE EN PLACE DES COMITÉS DE DIRECTION
- P.23** PILOTAGE STRATÉGIQUE & TRANSVERSALITÉ
- P.23** UNE ORGANISATION AU SERVICE DU MILITANTISME
- P.24** ORGANISATION DES SERVICES

P.27 CAMPAGNES

- P.28** CONTRE LES SALONS DU CHIOT
- P.30** CONTRE L'ABATTAGE DES CHIENS AU MAROC
- P.32** ENGAGEMENT ANIMAL POUR LES MUNICIPALES 2026
- P.34** BLACK FRIDAY NON AUX ANIMAUX SOUS LE SAPIN

P.37 PROJET

- P.38** LIVRE « LES AVENTURES DE BIGLOU »

P.41 COLLABORATIONS

- P.42** AFFAIRE RIYA
- P.44** TOBALGO
- P.46** DÉCLARATION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'ANIMAL

P.49 OBJECTIFS

- P.50** RAPPORT D'ORIENTATION
- P.52** PROJETS & OBJECTIFS 2026

P.55 FINANCEMENT

P.60 CONCLUSION

P.61 ANNEXES



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Deux ans après la création d'ARGOS42, une certitude s'impose : notre association a trouvé sa place dans le paysage de la protection animale en France. Non pas comme une structure de plus, mais comme une voix indépendante, exigeante et résolument engagée, capable de faire le lien entre la **mobilisation citoyenne, l'enquête de terrain et l'interpellation politique**. Lorsque j'ai fondé ARGOS42, l'ambition n'était pas de créer une organisation de façade, ni de multiplier les actions symboliques. L'objectif était clair : **construire un outil utile, capable d'agir concrètement pour les animaux, de documenter les injustices qu'ils subissent et de contraindre les décideurs à assumer leurs responsabilités**. Deux ans plus tard, cette ambition est devenue une réalité collective.

L'année 2025 marque une **étape décisive dans le développement d'ARGOS42**. De janvier à décembre, l'association s'est structurée autour de quatre services opérationnels — ressources humaines, communication, juridique et plaidoyer — et a mobilisé plus de quarante bénévoles actifs au quotidien. Cette structuration n'est pas un objectif en soi : elle est la condition indispensable pour mener des combats de fond, durables, et pour garantir notre crédibilité face aux institutions. Au cours de l'année écoulée, **ARGOS42 a lancé et porté plusieurs campagnes d'ampleur nationale et internationale**. Notre combat contre les salons de vente de chiots et de chatons a permis de révéler au grand public des pratiques incompatibles avec le respect du bien-être animal, tout en obtenant des avancées politiques concrètes. Notre mobilisation contre l'abattage massif de chiens au Maroc a mis en lumière des violations graves et documentées, y compris en contradiction avec des engagements internationaux juridiquement contraignants. **Ces combats ont un point commun** : ils reposent sur des faits, des preuves, et une volonté constante de faire évoluer le droit et les pratiques.

ARGOS42 est une association totalement indépendante. Nous ne percevons **aucune subvention publique**. Ce choix, assumé, garantit **notre liberté de parole et d'action**. Il nous permet de **dénoncer sans concession, d'interpeller sans calcul, et de refuser toute compromission**. Notre financement repose exclusivement sur l'engagement citoyen, les adhésions, les dons et des projets solidaires. Cette indépendance est notre force. Mais au-delà des chiffres, des campagnes et des actions, ce rapport d'activités raconte surtout une conviction : **la protection animale est un combat politique au sens noble du terme**. Elle interroge notre rapport au vivant, notre capacité à faire société et notre responsabilité collective face aux plus vulnérables. Dans un monde où la marchandisation des animaux se banalise, où l'exploitation se dissimule derrière des discours rassurants, notre rôle est de dire la vérité, même lorsqu'elle dérange.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos bénévoles, adhérent-es, partenaires et citoyen-nes qui rendent ce travail possible. Leur engagement démontre qu'une autre voie est possible : **une voie fondée sur la rigueur, la solidarité et le refus de l'indifférence**. L'année 2025 a consolidé les bases d'ARGOS42. L'année **2026 devra amplifier notre impact**. Notre détermination est intacte. Notre responsabilité est immense. Et notre combat ne fait que commencer.



Baptiste Praud

Président & Fondateur d'Argos 42



INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités retrace l'ensemble des actions menées par l'association ARGOS42 au cours de l'année 2025. Il a pour objectif de rendre compte, de manière transparente et structurée, de l'utilisation des ressources de l'association, des campagnes conduites, des résultats obtenus et des perspectives à venir.

ARGOS42 est une association de protection animale indépendante, engagée dans la défense des animaux de compagnie et, plus largement, du respect du vivant. Son action repose sur **trois piliers indissociables** :

- **l'information du public**
- **l'action de terrain**
- **plaidoyer politique**

L'association intervient là où les animaux sont invisibilisés, maltraités ou réduits à l'état de marchandises.

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte particulièrement préoccupant pour la cause animale. Intensification de la vente d'animaux à des fins commerciales, persistance de pratiques contraires au droit, banalisation de la violence envers les animaux errants dans certains pays, insuffisance des politiques publiques de prévention de l'abandon : autant de réalités qui rendent l'engagement d'ARGOS42 plus nécessaire que jamais.

Face à ces enjeux, l'association a fait le choix d'une stratégie claire :

- **mobiliser pour alerter l'opinion publique**
- **interpeller pour contraindre les décideurs politiques**
- **coopérer pour renforcer l'efficacité collective du mouvement de protection animale.**

Ce rapport s'adresse à l'ensemble des parties prenantes : adhérent-es, bénévoles, partenaires associatifs, journalistes, institutions et citoyen·nes engagé-es. Il reflète la volonté d'ARGOS42 de conjuguer exigence institutionnelle et radicalité éthique, sans jamais renoncer à son indépendance ni à sa mission première : faire entendre la voix de celles et ceux qui n'en ont pas.

3

PILERS

L'INFORMATION DU PUBLIC

L'ACTION DE TERRAIN

PLAIDOYER POLITIQUE

1

STRATÉGIE CLAIRE

MOBILISER

INTERPELLER

COOPÉRER

L'ASSOCIATION



01

HISTORIQUE & GENÈSE

2023

CRÉATION

2025

CONSOLIDATION
STRUCTURATION

l'association ARGOS42 est née d'un constat simple et alarmant : malgré une sensibilité croissante de l'opinion publique à la cause animale, les pratiques de maltraitance, de marchandisation et d'exploitation des animaux de compagnie persistent, souvent dans une relative impunité. Face à ce décalage entre les discours et la réalité, la création d'une structure indépendante, capable d'agir avec rigueur et détermination, s'est imposée comme une nécessité.

Fondée en 2023 par Baptiste Praud, alors âgé de quatorze ans, l'association ARGOS42 s'est **rapidement distinguée** par son sérieux, sa capacité d'analyse et sa volonté de s'inscrire dans des combats de fond. Dès ses débuts, l'association a fait le choix de ne pas se limiter à des actions ponctuelles ou symboliques, mais de développer une **approche globale, articulante sensibilisation et action politique**. Implantée dans la Loire entre *Saint-Etienne* et *Lyon*, ARGOS42 a rapidement développé des campagnes d'ampleur nationale.

En l'espace de deux ans, **ARGOS42 a connu une croissance significative**, tant en nombre d'adhérent-es que de bénévoles actifs. L'année 2025 marque une phase de **consolidation et de structuration**, permettant à l'association de professionnaliser son fonctionnement et d'**accroître son impact à l'échelle nationale et internationale**.

MISSIONS & CHAMPS D'ACTION

INFORMER

SENSIBILISER

DÉNONCER

MILITER

AGIR

ARGOS42 a pour objet (*art.1 des statuts*) la protection et la défense des animaux, en particulier des animaux de compagnie, et la lutte contre toute forme de maltraitance animale. L'association agit dans une **perspective de justice, de respect du vivant et de responsabilité collective**.

Ses missions principales sont les suivantes :

- **informer et sensibiliser le public** aux réalités de la condition animale, en s'appuyant sur des données vérifiées, des enquêtes de terrain et des sources fiables
- **dénoncer les pratiques insuffisantes et/ou contraires au bien-être animal**, qu'elles soient le fait d'acteurs privés, d'institutions ou de politiques publiques
- **militer et agir politiquement**, en interpellant les décideurs, en contribuant au débat public et en participant à l'élaboration de propositions législatives
- **vérification de l'action publique en matière de protection animale** en engageant des recours juridique et contentieux
- **promouvoir une vision éthique de la relation humain-animal**, fondée sur le respect, la responsabilité et la prévention.

ARGOS42 ne propose pas d'adoption animale. Ce choix stratégique permet à **l'association de concentrer ses ressources sur le plaidoyer, la prévention et la lutte contre les causes structurelles de la souffrance animale**.



Conférence au cinéma VEO (concernant l'euthanasie de convenance, et la gestion des animaux errant) avec la Docteure Aurore Bortot & Baptiste Praud, Mars 2025

LES VALEURS FONDATRICES

L'action d'ARGOS42 repose sur un socle de valeurs fortes, qui guident l'ensemble de ses décisions et de ses prises de position.

INDÉPENDANCE

ARGOS42 ne perçoit aucune subvention publique. Cette **indépendance** financière garantit une liberté totale de parole et d'action, condition indispensable pour dénoncer sans compromis, les atteintes au bien-être animal.

RIGUEUR

Chaque campagne menée par l'association s'appuie sur des **faits vérifiés**, des témoignages recoupés et une analyse juridique précise. ARGOS42 refuse toute approximation ou instrumentalisation émotionnelle.

ENGAGEMENT

La défense des animaux est un combat exigeant, qui nécessite constance, courage et **détermination**. ARGOS42 assume un positionnement clair, parfois déroutant, mais toujours guidé par l'intérêt des animaux.

COOPÉRATION

L'association inscrit son action dans une logique de **coopération** avec d'autres structures de protection animale, convaincue que l'unité du mouvement est un levier essentiel pour obtenir des avancées durables.

POSITIONNEMENT MILITANT & INSTITUTIONNEL

ARGOS42 revendique un **positionnement singulier**, à la croisée du militantisme citoyen et de l'exigence institutionnelle. L'association agit à la fois comme **lanceur d'alerte, acteur de terrain et interlocuteur politique**.

Ce positionnement se traduit par :

- une capacité à mobiliser largement le public autour de campagnes citoyennes, avec des pétitions dépassant des milliers de signatures
- une reconnaissance croissante de la part des médias
- des échanges réguliers avec des élu·es, des parlementaires et des institutions
- une participation active aux débats juridiques et politiques relatifs à la condition animale.

INDÉPENDANCE FINANCIÈRE & TRANSPARENCE

Le modèle économique d'ARGOS42 repose exclusivement sur :

- les **adhésions**
- les **dons** de particuliers
- des **projets solidaires** et ventes engagées
- des **financements privés** fléchés.

Aucune subvention publique n'est perçue. Ce modèle garantit non seulement l'indépendance de l'association, mais aussi une relation de confiance avec les donateur·rices et les adhérent·es.

ARGOS42 s'engage à une **transparence totale** sur l'utilisation des fonds, détaillée dans le bilan financier du présent rapport et annexes. Chaque dépense est pensée comme un levier au service des missions de l'association.

CHIFFRES CLÉS



02

LECTURE STRATÉGIQUE DE L'IMPACT D'ARGOS42

Les chiffres présentés ci-dessous ne constituent pas une simple accumulation de données. Ils traduisent l'ampleur de la mobilisation citoyenne suscitée par ARGOS42, la crédibilité acquise auprès des médias et la capacité de l'association à transformer l'indignation en action concrète.

En 2025, ARGOS42 a bénéficié de **plus de 95 retombées médiatiques**, tous supports confondus (presse écrite, radio, télévision et médias en ligne). Cette visibilité est le résultat d'un travail constant de documentation, de pédagogie et de relation avec les journalistes.

Cette couverture médiatique a permis :

- de sensibiliser un large public
- de légitimer les revendications portées par ARGOS42
- de créer un rapport de force favorable face aux décideurs publics.

Les actions d'ARGOS42 ont contribué à générer des **prises de position politiques concrètes** en faveur des animaux, notamment dans le cadre des campagnes de plaidoyer menées auprès des élu-es locaux et nationaux.

En 2025 :

- plusieurs parlementaires ont relayé les préoccupations de l'association
- des questions écrites ont été déposées au gouvernement
- une proposition de loi visant à interdire la vente de chiens et de chats dans les foires et salons a été enregistrée
- des collectivités locales se sont engagées à ne plus accueillir certains événements contraires au bien-être animal.

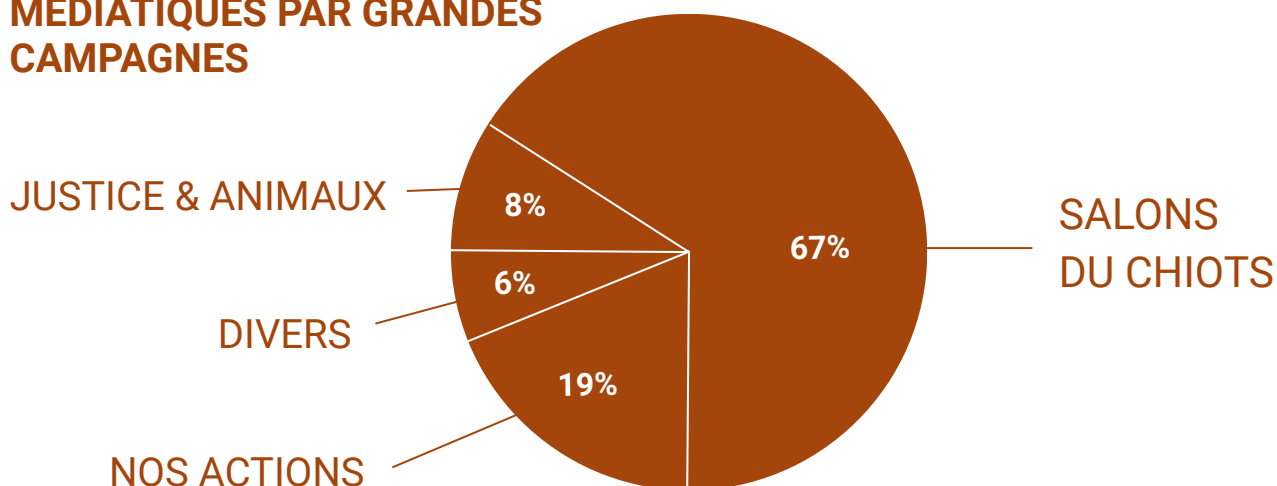
Ces résultats confirment la capacité d'ARGOS42 à transformer une mobilisation citoyenne en avancées politiques tangibles.

Plus de quarante bénévoles sont mobilisés quotidiennement (6000h de bénévolat recensées). L'année 2025 a été marquée par un renforcement significatif de nos équipes. Plus de quarante collaborateurs (tous bénévoles) contribuent quotidiennement aux actions de l'association, répartis sur l'ensemble du territoire et mobilisés dans des domaines variés :

- enquêtes et veille
- communication
- juridique et plaidoyer
- ressources Humaines
- soutien logistique et administratif.

Cet engagement humain constitue la première richesse d'ARGOS42. Il reflète la confiance accordée au projet associatif et la capacité de l'association à fédérer des compétences diverses autour d'un objectif commun.

RÉPARTITION DES RETOURS MÉDIATIQUES PAR GRANDES CAMPAGNES



95

**INTERVENTIONS
DANS LES MÉDIAS**

+40

**BÉNEVOLES
MOBILISÉS
QUOTIDIENNEMENT**

Au cours de l'année 2025, ARGOS42 a enregistré un total de **970 860 signatures cumulées** sur l'ensemble de ses pétitions. Ce chiffre témoigne d'une adhésion massive du public aux combats portés par l'association et de sa capacité à mobiliser à grande échelle.

Cette répartition met en évidence **l'efficacité des campagnes ciblées, construites autour d'enquêtes solides et d'objectifs clairs**. Elle confirme également l'intérêt croissant du public pour des problématiques longtemps reléguées au second plan.

Les indicateurs 2025 mettent en évidence trois évolutions majeures :

- une montée en puissance de la notoriété d'ARGOS42, tant auprès du grand public que des médias
- une capacité confirmée à structurer des campagnes nationales, reposant sur des faits documentés
- une reconnaissance croissante sur le plan politique, traduite par des prises de position et des engagements concrets.

Ces résultats ne constituent pas une fin en soi. Ils servent de socle à des **actions plus ambitieuses encore, prévues pour 2026**, avec un objectif constant : **faire progresser durablement la condition animale**.

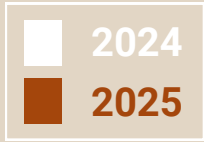
45

PÉTITIONS

LE NOMBRE DE PÉTITIONS A ÉTÉ
MULTIPLÉ PAR 10.

970 860

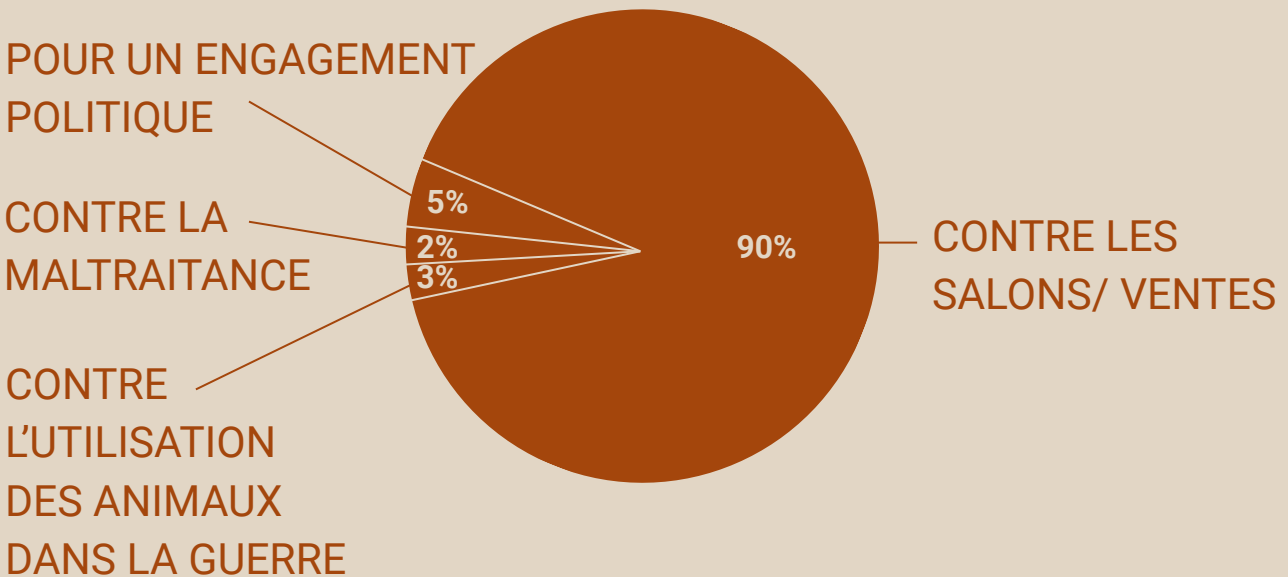
SIGNATURES RECUEILLIES



NOMBRES DE PÉTITIONS DEPUIS 2024



RÉPARTITION DES PÉTITIONS EN 2025



ORGANISATION



03

L'année 2025 a marqué une étape déterminante dans la structuration interne d'ARGOS42. Consciente que l'efficacité des actions militantes repose sur une organisation solide, l'association a engagé un travail approfondi de gouvernance, de clarification des rôles et de pilotage stratégique.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

MISE EN PLACE DES COMITÉS DE DIRECTION (CODIR)

ARGOS42 est dirigée par un bureau associatif, garant du projet, des valeurs et de la stratégie globale de l'association.

Composition du bureau :

- **présidence**
- **secrétariat**
- **trésorerie**

Afin d'accompagner la montée en charge des activités et de garantir une prise de décision collective, ARGOS42 a instauré en 2025 des Comités de Direction (CODIR). Les CODIR constituent des instances internes de pilotage opérationnel. Les CODIR jouent un rôle clé dans la professionnalisation de l'association, tout en préservant son fonctionnement bénévole et participatif.

Ils permettent :

- d'assurer une coordination fluide entre les différents services
- de suivre l'avancement des campagnes et des projets
- d'anticiper les risques juridiques, médiatiques ou défauts d'organisation
- de prendre des décisions stratégiques intermédiaires.

Il est composé des membres suivants :

- **le président et son assistante de direction**
- **la responsable du service juridique et ses assistants**
- **le responsable du service communication**
- **la responsable des Ressources Humaines et son assistant**

Fonctionnement des CODIR :

- les CODIR se réunissent de manière bimensuelle
- les décisions prises en CODIR font l'objet de comptes-rendus et sont mises en œuvre par les équipes concernées.

PILOTAGE STRATÉGIQUE & TRANSVERSALITÉ

Le fonctionnement d'ARGOS42 repose sur une articulation constante entre :

- le **bureau** (vision et responsabilité légale)
- les **CODIR** (pilotage opérationnel)
- les **services** (mise en œuvre concrète)

Cette gouvernance partagée permet :

- une réactivité élevée face à l'actualité
- une meilleure circulation de l'information
- une implication renforcée des équipes dans les décisions.

UNE ORGANISATION AU SERVICE DU MILITANTISME

ARGOS42 a fait le choix d'une structuration professionnelle sans renoncer à son identité militante. Les outils de gouvernance (CODIR, services, procédures) ne sont pas une fin en soi : ils sont au service d'un objectif unique, à savoir la défense des animaux.

Cette organisation permet à l'association :

- de durer dans le temps
- d'éviter l'improvisation
- de gagner en efficacité
- et de renforcer la légitimité de ses combats auprès des institutions.

En 2025, ARGOS42 a structuré son action autour de quatre services opérationnels, chacun disposant de missions clairement définies.

ORGANISATION DES SERVICES

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

- coordination et accompagnement des bénévoles
- recrutement et formation des équipes
- accueil et intégration des nouveaux membres
- gestion des compétences et des disponibilités
- prévention de l'épuisement militant.

Ce service est essentiel pour garantir un engagement durable et respectueux de nos collaborateurs.

SERVICE COMMUNICATION

- gestion des réseaux sociaux et du site internet
- relations presse et médias
- création de contenus (vidéos, visuels, communiqués)
- valorisation des campagnes et actions de terrain.

La communication constitue un levier central pour amplifier l'impact des actions menées par ARGOS42.

CELLULE CAMPAGNE

La cellule campagne est à la croisée du service communication et du service juridique.

- conception et pilotage des campagnes nationales et internationales
- coordination des pétitions et actions citoyennes
- organisation d'événements et manifestations
- travail en lien avec les associations partenaires et différents services.

SERVICE JURIDIQUE & PLAIDOYER

- analyses juridiques des situations signalées
- appui aux campagnes par des éléments de droit
- rédaction de courriers officiels et contributions législatives
- échanges avec les parlementaires et institutions
- contentieux, mises en demeure, et recours juridique divers.

En 2025, ce service compte une quinzaine de juristes bénévoles, contribuant à renforcer la crédibilité et la solidité des prises de position de l'association.

CAMPAGNES



04



CONTRE LES SALONS DU CHIOT

2024

COLLECTE DE
TÉMOIGNAGES

2025

CAMPAGNE
NATIONALE

En janvier 2025, ARGOS42 a lancé une vaste **campagne nationale contre les salons du chiot en France**. Ces événements, où des animaux sont exhibés, exposés et vendus comme de simples produits de consommation, favorisent le stress, les achats impulsifs, la propagation de maladies et, inévitablement, l'abandon.

Ce que nous avons révélé au grand public grâce à notre travail de veille et d'investigation, en lien avec plusieurs journalistes et autres associations, s'est avéré profondément choquant. En effet, nos recherches ont mis en lumière de graves manquements aux règles de protection animale, notamment l'absence du délai légal de sept jours de réflexion obligatoire avant toute acquisition d'animal.

En parallèle, entre décembre 2024 et janvier 2025, nous avons recueilli plus de **266 témoignages** en moins d'un mois. Ils émanaient de particuliers ayant acheté des chiots dans ces salons, souvent malades, porteurs de troubles du comportement ou atteints de pathologies parfois incurables.

Alors même que nous préparions la publication d'un rapport complet sur ces pratiques, nous avons mis en ligne une pétition citoyenne. **En moins de 48 heures, elle a rassemblé plus de 20 000 signatures**, preuve d'une véritable prise de conscience et d'un rejet massif de ces événements par le public.

2 VICTOIRES
VALENCE
TOULOUSE

20 000 SIGNATURES
EN 48H

Depuis, ARGOS42 est devenue l'une des associations les plus actives sur cette problématique en France. Grâce à une mobilisation constante, nous avons pu :

- établir un dialogue avec des parlementaires
- faire déposer plusieurs questions écrites au gouvernement
- faire déposer une proposition de loi
- échanger avec des mairies qui accueillent ces événements
- interpeller les décideurs politiques, pour qu'ils prennent des mesures concrètes contre ces salons.

Notre combat se poursuit avec détermination, pour que cessent ces pratiques indignes et que le bien-être animal soit enfin respecté dans tous les lieux de vente et d'exposition.

Des actions sont co-organisées avec d'autres associations (PAZ à Saint-Étienne, AJAS à Chambéry).

Nos victoires :

- **Valence** : engagement du maire à ne plus accueillir de salons du chiot dans les infrastructures municipales
- **Toulouse** : adoption par la métropole d'un avenant à la DSP refusant l'accueil de salons du chiot à partir de 2027 dans les locaux du MIN.



© I.A.W.P.C

CONTRE L'ABATTAGE DES CHIENS AU MAROC

2030
COUPE DU MONDE

2025
EXTERMINATION
DÉNONCIATION

En 2025, ARGOS42 a été alertée sur un drame silencieux : l'abattage systématique de chiens errants au **Maroc**. Dans ce pays, plus de **3 millions de chiens sont menacés d'extermination**, une situation qui s'aggrave à l'approche de la Coupe du Monde FIFA 2030, dont le Maroc est co-organisateur aux côtés de l'Espagne et du Portugal.

Nos contacts sur place, ainsi que nos partenaires internationaux de protection animale, nous ont transmis des témoignages, photos et vidéos bouleversantes faisant état d'un véritable massacre à grande échelle. Des chiens, y compris ceux identifiés, vaccinés, stérilisés ou appartenant à des particuliers, sont abattus sans justification, dans la rue ou à proximité des habitations. Ce que certains dénoncent déjà comme un «génocide de chiens» se déroule dans une indifférence générale. ARGOS42 a aussitôt pris la parole pour dénoncer publiquement ces actes inqualifiables. Malgré l'envoi de plusieurs courriers à l'ambassade du Maroc en France, à l'ambassade de France au Maroc, et même au président de la FIFA, aucune réponse ne nous a été adressée.

En juillet 2025, le gouvernement marocain annonçait l'entrée en vigueur d'une loi interdisant aux particuliers de nourrir ou de secourir les chiens errants, sous peine d'amendes. Une mesure inhumaine, alors même que les abattages se poursuivaient dans l'ombre. Pire encore, alors que les autorités affirmaient publiquement avoir mis fin aux tueries, nous avons obtenu la preuve qu'une commande de plusieurs centaines de munitions destinées à l'abattage avait été transmise au ministère de l'Intérieur marocain le **26 mai 2025**.

« **SEUL, ON VA PLUS VITE,
ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN.** »

CES MOTS RÉSONNENT PLUS QUE JAMAIS
CHEZ ARGOS42, QUI POURSUIT CE COMBAT
AUX CÔTÉS DE TOUS CEUX QUI REFUSENT
DE DÉTOURNER LE REGARD.

Cette contradiction est d'autant plus grave que dans le rapport officiel d'évaluation de la FIFA pour la Coupe du Monde 2030, **le Maroc s'était engagé formellement et juridiquement à interdire ces pratiques** à partir d'août 2024. À la page 109 de ce document, il est clairement indiqué :

«... depuis août 2024, l'abattage des animaux est interdit dans le pays, et des ressources gouvernementales sont allouées au développement des cliniques et des programmes de soutien aux chiens errants.»

Ce rapport évoque également un engagement des pays hôtes en matière de droits humains, de durabilité, et de protection des plus vulnérables, y compris les animaux.

«Tous les documents et engagements fournis sont juridiquement contraignants pour les associations membres candidates.» (Page 26)

Ces promesses, non seulement non tenues, sont aujourd'hui bafouées, remettant en cause la crédibilité de la candidature marocaine et de la FIFA elle-même.

Face à ce scandale, ARGOS42 continue à :

- **collecter** et diffuser des témoignages fiables grâce à ses sources locales
- **travailler** en lien avec de grandes organisations internationales de protection animale, parmi les plus respectées au monde (IAWPC)
- **interpeller** les institutions sportives et politiques, en France et à l'international, pour exiger des réponses concrètes.

Nous restons mobilisés sans relâche, convaincus que l'impunité ne peut être tolérée, surtout lorsqu'elle contredit des engagements écrits, clairs et juridiquement contraignants.



ENGAGEMENT ANIMAL POUR LES MUNICIPALES DE 2026

Les élections municipales de 2026 représentent **une échéance majeure pour la prise en compte de la cause animale au niveau local**. Les communes jouent en effet un rôle central dans la gestion et la protection des animaux de compagnie, qu'il s'agisse de la lutte contre l'abandon, de la régulation de la prolifération, de l'encadrement de la détention animale ou encore de la promotion d'une cohabitation respectueuse entre les humains et les animaux dans l'espace public.

Consciente de ces enjeux, l'association ARGOS 42 a initié une campagne nationale de plaidoyer visant à sensibiliser et interpeller les candidat-es aux élections municipales sur leurs responsabilités en matière de bien-être animal. Cette démarche a pour objectif **d'inscrire durablement la question animale dans les programmes municipaux** et d'encourager la mise en place de politiques locales ambitieuses, concrètes et mesurables.

Cette campagne s'est notamment appuyée sur la rédaction et la diffusion d'un manifeste dédié à la cause animale, élaboré à partir des réalités de terrain et des problématiques régulièrement observées. Ce manifeste propose **plus de 12 mesures concrètes**, directement applicables à l'échelle municipale, couvrant des thématiques telles que la protection des animaux de compagnie, la prévention de la maltraitance, le soutien aux refuges et associations locales, ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de prise en charge des animaux sur le territoire communal.

+12 MESURES
CONCRÈTES

20 000 SIGNATURES
DE SOUTIEN

Afin de renforcer la portée de cette initiative et de démontrer l'attente citoyenne autour de ces sujets, ARGOS 42 a également lancé une pétition nationale en soutien au manifeste. Celle-ci a rencontré un écho significatif auprès du public, **recueillant plus de 20 000 signatures**. Ce soutien témoigne d'une mobilisation croissante des citoyennes et citoyens en faveur d'un engagement politique renforcé pour la protection animale.

À travers cette campagne, ARGOS 42 affirme sa volonté de jouer un rôle actif dans le débat public et de contribuer, par le dialogue et la proposition, à l'évolution des politiques locales en matière de bien-être animal. Cette action s'inscrit pleinement dans la mission de l'association, qui vise à promouvoir une société plus respectueuse du vivant et à faire de la cause animale un enjeu pleinement reconnu au sein des politiques publiques locales.



BLACK FRIDAY NON AUX ANIMAUX SOUS LE SAPIN

Le 28 novembre 2025, Argos42 a lancé une campagne de sensibilisation vidéo à l'occasion du Black Friday, date symbolique de la surconsommation. Cette campagne visait à alerter sur le phénomène des "animaux-cadeaux" et à promouvoir une prévention nationale contre l'abandon des animaux.

Chaque année après Noël, des centaines de chiens et de chats sont abandonnés en France, dont une grande partie avaient été offerts en cadeau. À travers cette campagne, Argos42 dénonce la tendance à traiter les animaux comme des objets et souhaite frapper les consciences : derrière les images de vidéos "mignonnes" ou les surprises sous le sapin, se cachent de nombreux abandons.

L'association insiste : « Le premier acte de prévention contre l'abandon, c'est d'arrêter d'offrir des animaux comme on offre une console ou un parfum. Cette campagne Black Friday n'est pas contre les cadeaux, elle est contre l'irresponsabilité. »

La vidéo de la campagne est disponible sur le site web de l'association : argos42.org.

**« LE PREMIER ACTE DE PRÉVENTION
CONTRE L'ABANDON, C'EST D'ARRÊTER
D'OFFRIR DES ANIMAUX COMME ON
OFFRE UNE CONSOLE OU UN PARFUM.
CETTE CAMPAGNE BLACK FRIDAY N'EST
PAS CONTRE LES CADEAUX, ELLE EST
CONTRE L'IRRESPONSABILITÉ. »**

PROJET



05

LIVRE “LES AVENTURES DE BIGLOU”

La fin d'année 2025 marque également le lancement d'un projet inédit, en préparation depuis plusieurs mois, voire plusieurs années : la sortie de notre livre « Les aventures de Biglou » aux éditions Argos 42.

Ce livre, écrit par notre secrétaire **Jessica Morel** et illustré par notre bénévole **Cécilia Adamzack**, a pour objectif d'apporter un souffle nouveau à la défense des animaux. À travers ses chroniques illustrées pour petits et grands, Biglou raconte une histoire drôle, légère et riche en valeurs, que nous souhaitons partager pour transmettre notre vision du respect des animaux. Loin des discours moralisateurs, nous sommes convaincus que la pédagogie est la clé pour construire une société plus attentive au bien-être animal.

Le livre est préfacé par Katia Renard, une figure renommée dans le monde de la protection animale. **Disponible au prix de 8 €**, il permet de financer nos actions en faveur des animaux. Grâce à une convention signée avec notre partenaire, chaque exemplaire contribue également à financer des repas pour les chiens de personnes en situation de précarité, un bel exemple de solidarité, valeur à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

Le livre est d'ores et déjà en vente sur notre site web.



115 LIVRES
VENDUS

8€ PRIX
DU LIVRE

COLLABORATIONS



006



© Coeur sur Pattes

AFFAIRE RIYA

Dans le cadre de l'année écoulée, Argos42 a apporté son soutien à l'association **Cœur sur Pattes 42** et à sa présidente, Diane, dans une affaire juridique les concernant, relative à un « vol de chien » impliquant une chienne sauvée dans un état de détresse.

Notre soutien s'est traduit par plusieurs actions concrètes :

- **mobilisation citoyenne** : Nous avons lancé à leurs côtés une pétition ayant recueilli plus de **88 000 signatures**, afin de soutenir leur cause et de sensibiliser l'opinion publique
- **relais médiatique** : Nous avons œuvré pour mettre en lumière cette affaire et favoriser sa couverture médiatique
- **échanges et entraide** : Nous avons maintenu un dialogue constant avec l'association, convaincus que l'entraide entre structures de protection animale est essentielle.

À noter que notre collaboration avec *Cœur sur Pattes 42* ne se limite pas à ce soutien :

- **soutien financier** (janvier 2025) : Argos42 a financé des soins vétérinaires pour leur animaux à hauteur de **807,00 €**.

Cette collaboration illustre l'engagement continu d'Argos42 à soutenir d'autres associations de protection animale, tant sur le plan juridique que matériel et financier.

807€ COLLECTÉS
POUR DES SOINS
VÉTÉRINAIRES

88 000 SIGNATURES
DE SOUTIEN

CHARTRE RESPONSABLE TOBALGO

Dans le cadre de sa mission de structuration et de professionnalisation du secteur animalier, l'association ARGOS 42 a engagé en 2025 une collaboration étroite avec la plateforme Tobalgo, spécialisée dans la **mise en relation entre particuliers et professionnels du monde animalier engagés dans des pratiques éthiques**.

Cette collaboration a abouti à la **co-construction de plusieurs chartes** éthiques visant à promouvoir des pratiques responsables, respectueuses du bien-être animal et conformes aux valeurs défendues par l'association. Face aux dérives encore trop fréquentes dans certains segments du secteur animalier (logiques commerciales excessives, méthodes coercitives, manque de transparence), ARGOS 42 et **Tobalgo** ont fait le choix de proposer des outils concrets, structurants et accessibles, permettant d'encadrer les pratiques et de valoriser les acteurs engagés. Des chartes pour structurer et valoriser les bonnes pratiques.

Ces chartes constituent à la fois :

- un **repère clair** pour les particuliers, souhaitant s'orienter vers des associations et des professionnels engagés et responsables
- un **engagement formalisé** pour les structures et professionnels, leur permettant d'affirmer leurs valeurs, de renforcer leur crédibilité et d'intégrer un réseau partageant une vision commune du respect du vivant.

Les chartes sont **mises à disposition gratuitement sur le site de l'association ARGOS 42**. Une page dédiée sur la plateforme **Tobalgo** permet également aux professionnels intéressés de prendre contact, de s'engager dans la démarche et de rejoindre un réseau d'acteurs éthiques. À travers cette collaboration avec Tobalgo, ARGOS 42 affirme sa volonté de dépasser la seule dénonciation des dérives pour proposer des solutions concrètes, structurantes et durables, contribuant à l'évolution globale du secteur animalier vers des pratiques plus responsables et respectueuses du bien-être animal.

Trois chartes distinctes ont été élaborées afin de couvrir l'ensemble des acteurs concernés :

3 CHARTES DINSTINCTES

LA CHARTE DE L'ASSOCIATION RESPONSABLE

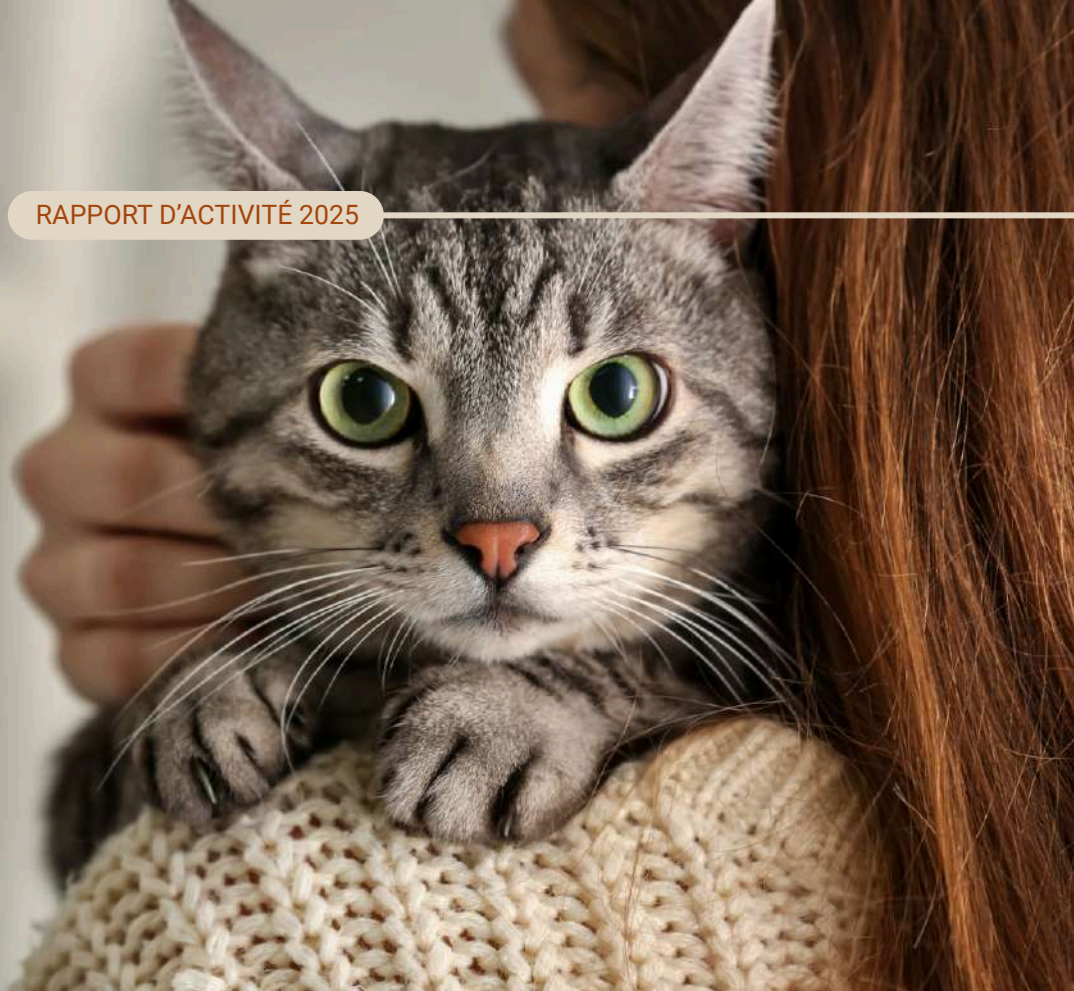
Destinée aux refuges et associations de protection animale, cette charte formalise des engagements clairs en matière d'accueil, de prise en charge et de suivi des animaux confiés. Elle vise à garantir des conditions respectueuses du bien-être animal, une transparence dans les pratiques et une priorité systématique donnée à l'intérêt de l'animal dans les décisions prises.

LA CHARTE DU PROFESSIONNEL RESPONSABLE

Cette charte s'adresse aux professionnels du secteur animalier (éducateurs, comportementalistes, pet-sitters, toiletteurs, etc.). Elle promeut des méthodes respectueuses, non coercitives, fondées sur la compréhension du comportement animal, la bienveillance et l'écoute, tant envers les animaux qu'envers leurs propriétaires.

LA CHARTE DE L'ÉLEVEUR RESPONSABLE

Consciente des réalités du terrain et du fait que certains particuliers continueront à se tourner vers l'élevage, ARGOS 42 a fait le choix d'un encadrement éthique plutôt que d'un rejet systématique. Cette charte valorise une sélection raisonnée, des conditions d'élevage plus respectueuses, une transparence totale et un engagement fort en faveur du bien-être animal.



DÉCLARATION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'ANIMAL

Aux cotés de plus de **88 organisations** et 355 personnalités, Argos 42 a signé la Déclaration européenne des droits de l'animal en février 2025.

Cette initiative, pilotée par le professeur Jean-Pierre Marguénaud et rédigée par un groupe de 9 chercheurs en droits des animaux.

355 PERSONNALITÉS

+88 ORGANISATIONS
SIGNATAIRE DONT
ARGOS 42

+9 CHERCHEURS
EN DROIT ANIMALIER

*RAPPORT
D'ORIENTATION
OBJECTIFS*



07

RAPPORT D'ORIENTATION

3 AXES FORTS

Au cours de l'exercice écoulé, ARGOS42 a poursuivi son développement autour de plusieurs axes forts :

SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE

- poursuite et structuration des actions de sensibilisation
- développement du projet Biglou, destiné à devenir un support central d'actions éducatives, notamment auprès des plus jeunes
- production de contenus pédagogiques et de vulgarisation accessibles au grand public.

MOBILISATION ET ENGAGEMENT

- participation à des campagnes de sensibilisation et d'actions militantes
- organisation ou soutien à des événements visant à alerter sur la condition animale
- développement de projets à portée nationale et internationale, en cohérence avec les valeurs de l'association.

STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

- renforcement de l'organisation interne
- implication croissante des bénévoles
- mise en place progressive d'outils de suivi et de pilotage des projets.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2026–2027

Pour les années à venir, ARGOS42 souhaite consolider ses actions autour de priorités claires et accessibles, compréhensibles par tous.

RENFORCER L'IMPACT DES ACTIONS

ARGOS42 entend :

- concentrer ses efforts sur des actions à fort impact pour les animaux
- développer des campagnes de sensibilisation ciblées, en lien avec les enjeux sociétaux actuels
- améliorer la visibilité et la portée de ses actions.

DÉVELOPPER LA SENSIBILISATION ET LA TRANSMISSION

Les priorités porteront sur :

- le développement de nouveaux formats pédagogiques
- le renforcement du projet Biglou, avec une extension progressive des actions éducatives
- la transmission des connaissances et des enjeux liés à la condition animale au plus grand nombre.

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT ET RESPONSABLE

ARGOS42 souhaite :

- renforcer son ancrage territorial en France
- poursuivre certaines actions à l'international, sur des dossiers déjà engagés
- garantir un développement maîtrisé, fidèle aux valeurs de l'association.

PRINCIPES FINANCIERS ET INDÉPENDANCE

L'association réaffirme son attachement à :

- une indépendance financière totale, reposant exclusivement sur des ressources privées
- une gestion rigoureuse et transparente des fonds
- la recherche de financements compatibles avec les valeurs et l'éthique d'ARGOS42.

Les dons, adhésions et partenariats responsables restent essentiels pour assurer la continuité et l'impact des actions.

CONCLUSION

L'année écoulée a permis à ARGOS42 de consolider ses bases, de structurer ses projets et de renforcer son engagement pour la cause animale.

Les orientations 2026–2027 visent à :

- accroître l'efficacité des actions
 - toucher un public toujours plus large
 - agir de manière cohérente, responsable et indépendante.
- L'association remercie l'ensemble des adhérents, bénévoles, partenaires et soutiens pour leur engagement et leur confiance.

3 OBJECTIFS CONCRETS 2026–2027

RENFORCER LA CAPACITÉ
D'ACTION JURIDIQUE
ET DE PLAIDOYER

AUGMENTER L'IMPACT DES
CAMPAGNES DE SENSIBILISATION
EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX
FORMATS PÉDAGOGIQUES
ET DE TRANSMISSION



PROJETS & OBJECTIFS 2026

AXES PROPOSÉS

En 2026, Argos 42 consolidera sa stabilité financière, lancera de nouvelles campagnes et intensifiera ses actions en justice. Plusieurs contentieux sont en préparation. L'association projette également de lancer un podcast dédié aux animaux pour sensibiliser le grand public et valoriser les acteurs de terrain.

1. CAMPAGNES

poursuite du combat contre les salons du chiot ; plaidoyer municipal 'Engagement animal' ; sensibilisation contre les animaux-cadeaux.

2. JURIDIQUE

contentieux stratégiques.

3. PARTENARIATS

renforcement des coopérations avec associations nationales et internationales.

4. COMMUNICATION

podcast, refonte continue du site, développement des réseaux sociaux.

FINANCEMENT

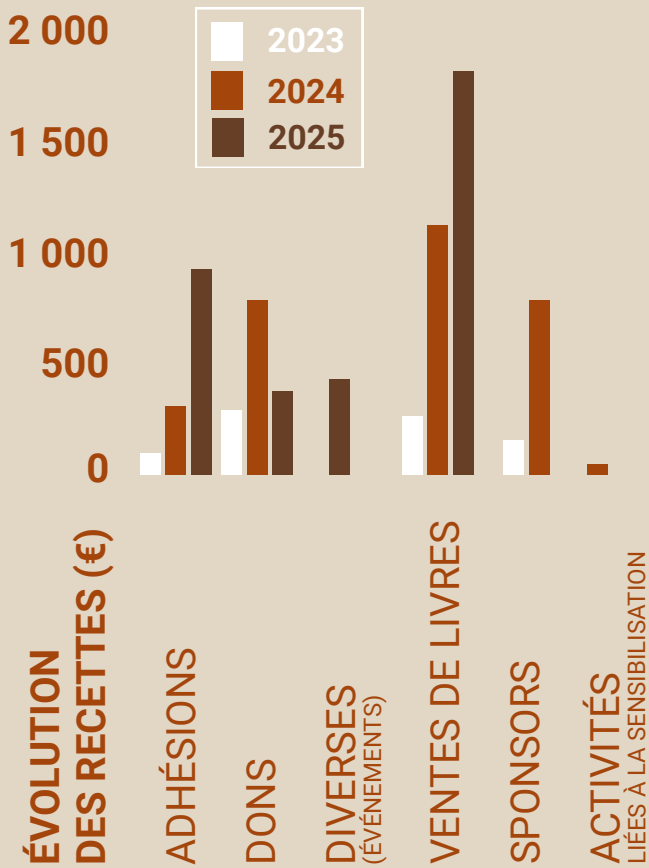


088

BILAN FINANCIER

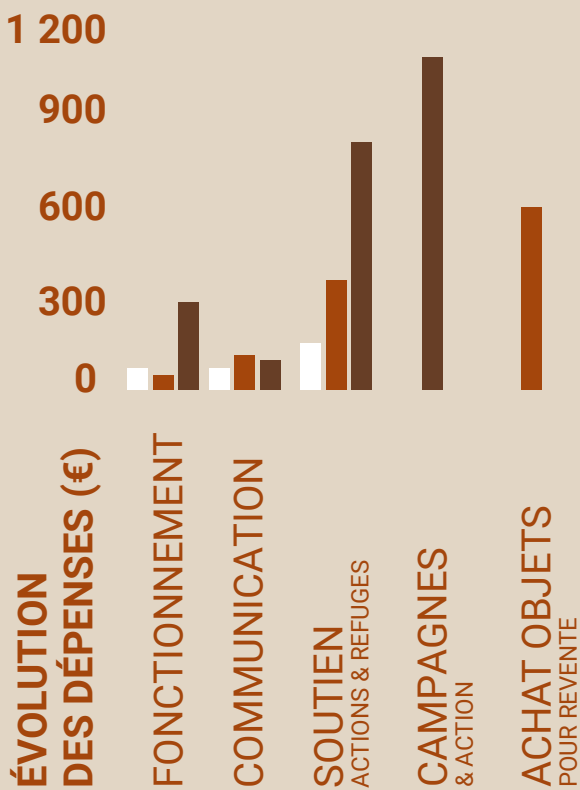
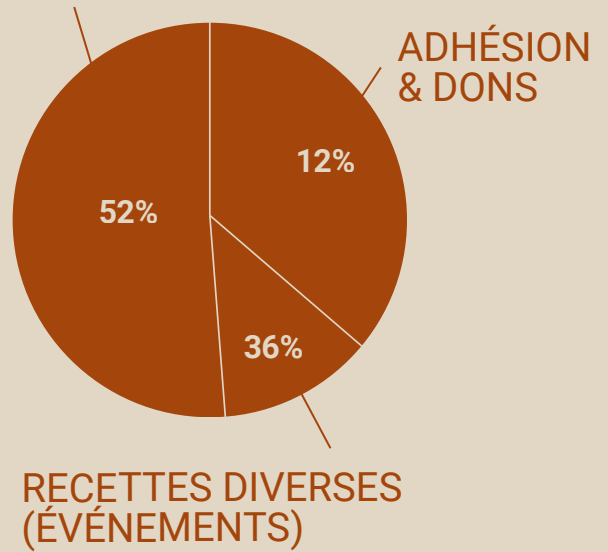
DU 01/01/2025
AU 31/12/2025

| RECETTES | TOTAL | DÉPENSES | TOTAL |
|---|------------------|--|------------------|
| Adhésion, dons | 1 301,07€ | Fonctionnement | 283,83€ |
| Recettes diverses (événements) | 413,74€ | Communication | 99,42€ |
| Ventes de livres « Les aventures de Biglou » | 1 841,36€ | Soutien associations/refuges (cf annexe 1) | 807,00€ |
| | | Campagnes et actions | 1 095,99€ |
| | 3 556,17€ | | 2 286,24€ |



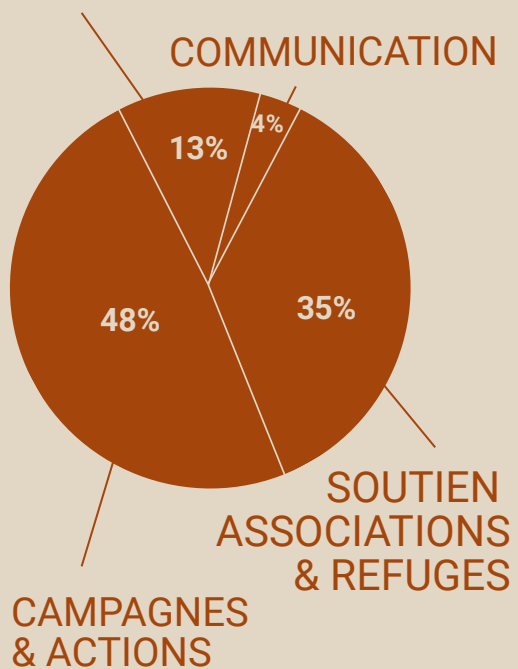
RECETTES 2025

VENTES DU LIVRE « LES AVENTURES DE BIGLOU »



DÉPENSES 2025

FONCTIONNEMENT



929€

96 ADHÉSIONS

Les adhésions sont en forte progression avec 96 soutiens en 2025 contre 30 en 2024.

DONS

Les dons sont en baisse, en raison de l'absence de mécénats exceptionnels cette année. Cette diminution a toutefois été largement compensée par la dynamique des adhésions et des ventes solidaires.

1841,36€

156 LIVRES VENDUS

Chaque livre vendu « Les Aventures de Biglou » = 1 repas offert à un chien grâce à notre partenariat avec [Gamelles Pleines Lyon](#)

OPÉRATIONS

SOLIDAIRES

Des opérations solidaires avec des entreprises partenaires ont permis de reverser une partie de leur chiffre d'affaires à ARGOS42.

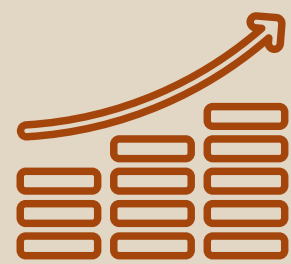
0€ DE SUBVENTIONS PUBLIQUES

Indépendance totale avec un fonctionnement 100 % bénévole : chaque euro perçu est dédié à la cause animale.

3556,17€

RECETTES

+ 22% PAR RAPPORT À 2024



383€

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

assurance, banque, hébergement serveurs web, communication

À noter : la refonte complète du site internet en 2025 a été réalisée à titre gracieux par notre fidèle mécène, l'entreprise **Éclairez vos envies**. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien.

807€

CAMPAGNE STÉRILISATION & VACCINATION

Cette somme, issue de notre campagnes de sensibilisation 2024, a été reversée à notre partenaire **Cœur sur Pattes** pour financer une campagne de stérilisation, vaccination.

Une action concrète pour réduire la surpopulation féline et améliorer la santé des animaux.

1095,99€

IMPRESSION DU LIVRE « LES AVENTURES DE BIGLOU »

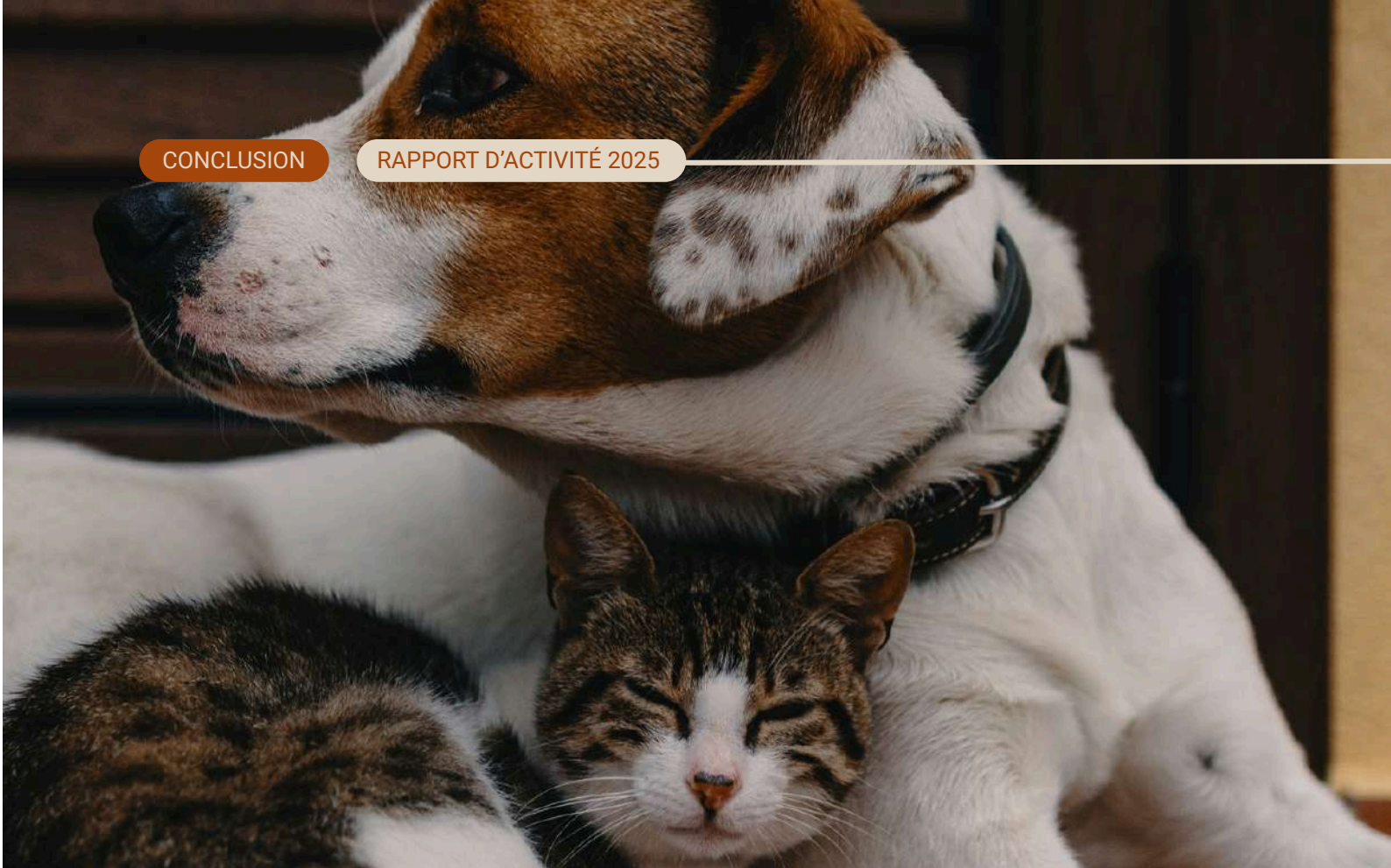
156 ventes avec un stock positif d'exemplaires pour 2026

2286,24€

DÉPENSES

= 1269,93€ D'ÉXCÉDENT

Cet excédent sera intégralement réinvesti afin d'amplifier nos actions en faveur des animaux en 2026.



CONCLUSION

En 2025, Argos42 a renforcé ses équipes (plus de 40 bénévoles mobilisés au quotidien) et structuré ses services. Avec plus de 95 adhérents, une refonte complète du site web et des campagnes ciblées – en particulier contre les salons de vente de chiots et chatons – l'association a consolidé son impact et posé les bases d'actions ambitieuses pour 2026.

Nous poursuivrons notre mission : faire entendre la voix des animaux, avec rigueur, indépendance et humanité.

2025 a confirmé la pertinence de la stratégie d'Argos42 : Sensibiliser, interpeller et coopérer pour obtenir des avancées concrètes. Les campagnes menées, les soutiens apportés et la structuration interne ont posé les bases d'un changement durable. En 2026, nous amplifierons cet impact avec des objectifs clairs, des indicateurs de suivi et une gouvernance solide.

Merci à toutes celles et ceux qui rendent possibles ces combats : bénévoles, adhérents, partenaires et citoyen·nes mobilisé·es.

ANNEXES



Bilan comptable

Compte de résultat au 31/12/2025

Présenté en Euros | Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION

| | Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois) | Part du total des produits | Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois) | Variation absolue (12 mois) | taux d'évolution % |
|--|---|-------------------------------|--|--------------------------------|--------------------------|
| 1/ Cotisation adhérents | 929,07 € | 26,13% | 300,00 € | 629,07 € | 210% |
| 2/ Produits de tiers financeurs | 372,00 € | 10,46% | 1 453,89 € | -1 081,89 € | -74% |
| 2.1 Dons de particuliers | 372,00 € | | 803,89 € | -431,89 € | |
| 2.1 Mécénats | 0,00 € | | 650,00 € | -650,00 € | |
| 3/ Ventes de biens et services | 2 255,10 € | 63,41% | 1 166,58 € | 1 088,52 € | 93% |
| 3.1 Recettes d'opérations | 328,74 € | 9,24% | 298,10 € | 30,64 € | |
| 3.2 Recettes ventes de produits | 1 926,36 € | 54,17% | 868,48 € | 1 057,88 € | |
| TOTAL: | 3 556,17 € | | 2 920,47 € | 635,70 € | 22% |
| TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION: | 3 556,17 € | | | | |

CHARGES D'EXPLOITATION

| | Exercice 2025: du 1/01 au 31/12 | Part du total des produits | Exercice 2024: du 1/01 au 31/12 | Variation | taux d'évolution % |
|---|------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| 1/ Frais de fonctionnement | 383,25 € | 16,76% | 144,03 € | 239,22 € | 166% |
| 1.1 Frais de tenue de compte | 21,49 € | 0,94% | | | |
| 1.2 Communication | 227,04 € | 9,93% | | | |
| 1.3 Assurances | 134,72 € | 5,89% | | | |
| 2/ Reversement à des pers. morale de droit privé * | 807,00 € | 35,30% | 350,00 € | 457,00 € | 131% |
| 3/ Achat de produits - marchandises | 1 095,99 € | 47,94% | 591,23 € | 504,76 € | 85% |
| 4/ Salaires et traitements | 0,00 € | 0,00% | 0,00 € | 0,00 € | |
| 5/ Loyers | 0,00 € | 0,00% | 0,00 € | 0,00 € | |
| TOTAL: | 2 286,24 € | | 1 085,26 € | 1 200,98 € | 111% |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION: | 2 286,24 € | | | | |

* Cf Annexe 1

SOLDE EXCEDENTAIRE: 1 269,93 €

ANNEXE 2

LISTE DES REDISTRIBUTIONS À DES PERSONNES MORALES DANS L'ANNÉE

807€

CAMPAGNE DE VACCINATION
VERSÉS À *CŒUR SUR PATTES*
LE 14/02/2025

| Libélé | Nom de l'organisation | Date de versement | Somme |
|-------------------------|-----------------------|-------------------|----------|
| Campagne de vaccination | Coeur sur Pattes | 14/02/2025 | 807,00 € |

ANNEXE 3 LES PRISES DE POSITION POLITIQUE GRÂCE À ARGOS42

DE LA PART DE PARLEMENTAIRES

1

PROPOSITION DE LOI
PPL N° 1707

VISANT À INTERDIRE LA VENTE
DE CHIENS ET DE CHATS
DANS LES FOIRES ET SALONS

3

**QUESTION ECRITE AU
GOUVERNEMENT**
SUR LES SALONS DU
CHIOT

QUESTION(S) AU GOUVERNEMENT :
– YANNICK JADOT, SÉNATEUR
SUJET : SALON DU CHIOT N°03346
– EMMANUEL MANDON, DÉPUTÉ
SUJET : SALON DU CHIOT N°7706
– STEEVY GUSTAVE, DÉPUTÉ,
SUJET : SALON DU CHIOT N°12057

DE LA PART D'ARGOS42

200

COURRIERS
ENVOYÉS À DES MAIRIES
& PRÉFECTURES